

Le « genre » ? Un concept, des outils, une méthode

Par Béatrice Borghino, Janvier 2009¹
Intervenante en approche intégrée de genre
France et Algérie

ARTICLE PARU DANS LA REVUE ALGERIENNE DU CIDDEF²

Préalables historiques

1- Le concept de « genre », utilisé pour nommer le rapport social particulier qui existe entre hommes et femmes (rapport asymétrique et inégal), nous vient des féministes anglo-américaines. Dans le sens dans lequel nous l'utilisons, nous pouvons prendre **1972** comme date clef, avec la parution de l'ouvrage d'une féministe britannique, à savoir Ann Oakley qui publie cette année là un ouvrage qui porte le titre de « *Sex, gender and society* ». Si ces deux termes y étaient utilisés, côte à côte, c'était pour faire ressortir que *deux* réalités différentes se trouvaient confondues en une seule (*le sexe et le genre*) et pour dénoncer l'opération de manipulation qui était à l'œuvre : on voulait faire croire aux femmes (et aux hommes) que les différentes inégalités qu'elles subissaient étaient « *normales* », « *naturelles* », autrement dit qu'elles tenaient tout bonnement à leurs différences biologiques de femmes.....

Cette distinction entre *sexe* et *genre*, qui émerge dans les années 70 chez les anglo-américaines, recouvrait en fait une évolution majeure de la pensée :

« La distinction sexe/genre visait donc à mettre en question la réalité de la puissance explicative du sexe biologique, du lien jusque là considéré comme évident et inéluctable, entre les différences biologiques et les différences psychologiques et sociales ».³

Pour résumer, on peut dire que : « le terme « genre » renvoie à cet ensemble de règles implicites et explicites régissant les relations hommes/femmes et leur attribuant des travaux, des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes.

Ces règles s'appliquent à trois niveaux : le substrat culturel (normes et valeurs des sociétés), les institutions (famille, système éducatif et de l'emploi, etc...) et les processus de socialisation, notamment au sein de la famille ».

Par opposition, le « sexe » renvoie « aux caractéristiques strictement biologiques qui distinguent les femmes et les hommes »⁴

Réf. 100 mots pour l'égalité- Publication de la Commission Européenne, 1998.

¹ Certains passages de cet article sont des reprises d'articles antérieurs.

² Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'enfant et de la Femme, N°20 Janvier-Mars 2009. L'article lui-même n'a pas pu retenir tous les encadrés illustratifs, que je garde dans cette version.

³ Citation reprise de l'ouvrage « *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes* », dont nous parlons plus loin.

⁴ Cette dichotomie stricte, cette « bicatégorisation » est critiquée maintenant par certains courants de pensée qui voudraient aller beaucoup plus loinet « Défaire le genre » (Cf. pour exemple Judith Butler...)

2- En France, à la même époque on parlait en termes de « rôles sexuels » et de « catégories de sexe »⁵, pour essayer de parler - et de dénoncer- ce même phénomène de « *naturalisation* » des différences sexuées.

Ce n'est qu'un peu plus tard que le concept de « *rapport social* », venant de l'analyse relative aux rapports sociaux entre les classes sociales, sera utilisé et adapté à l'analyse entre les sexes.⁶

Mais **le point de départ, fondateur** de toute cette pensée, doit être attribué à Simone de Beauvoir, avec son ouvrage coup de poing « *Le deuxième sexe* », paru en **1949** ! Elle restera isolée pendant pas mal d'années avant que sa pensée soit reprise par le Mouvement des femmes des années 70.

En 1988, en Belgique, avec Les Cahiers du GRIF qui publient l'article de l'historienne américaine Joan W. Scott : « *Genre : une catégorie utile d'analyse historique* », et en **1991** en France, avec l'édition par le CNRS⁷ de « *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes* »⁸, les deux courants de pensée vont se rencontrer et donner lieu à moult débats passionnés.⁹ Ils ne sont pas terminés....¹⁰

3- Ceci dit, à mon sens, ces deux corpus de connaissances ne sont pas du tout à opposer, mais plutôt à conjuguer. Les deux contextes « historico-géographiques », de pensée et d'approche, ont produit - et continuent de produire - des outils d'analyse et d'intervention, parfois différents, qui apportent des savoirs et des savoirs faire dont nous avons absolument besoin pour essayer de modifier la donne des inégalités de genre.

Il est à noter que les nouveaux collectifs de recherche se parlent plutôt en termes de genre¹¹, mais on peut dire qu'ils conjuguent et utilisent tous les apports de la connaissance disponible.

4- Et l'Algérie dans tout ça ?

Comme nous l'avons vu plus haut, les contextes socio-historiques des différentes sociétés produisent des connaissances et des modalités de l'intervention sociale différentes. Il en est et sera- de même pour l'Algérie en ce qui concerne sa façon de penser et d'agir le « genre » et les « rapports sociaux de sexe ». Une ré-appropriation/ré-élaboration/ « traduction » est sans doute à réaliser afin de trouver les bonnes catégories de la pensée et les meilleures modalités d'action. Cette opération est en cours actuellement en Algérie, menée par plusieurs chercheuses et/ou activistes, ou personnes dans des institutions..... Une mise à jour, la plus exhaustive possible- et une analyse - de ce qui se fait ou a été fait jusqu'ici en Algérie, serait un travail tout à fait utile dans ce sens.¹²

⁵ Notamment Nicole-Claude Mathieu, 1971

⁶ Cf. notamment Christine Delphy, penseuse importante du féminisme matérialiste et de la critique du patriarcat, ainsi que Colette Guillaumin avec son invention du terme de « sexage ».

⁷ Centre National de la Recherche Scientifique.

⁸ Initiative que l'on doit à Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch

⁹ Cf. par exemple le colloque organisé en Mai 2002 par le RING (Réseau Interdisciplinaire et interuniversitaire National sur le Genre) : www.univ-paris8.fr/RING/spip.php?article28

¹⁰ De très nombreuses autres chercheuses et activistes, tant du côté français que du côté anglo-américain mériteraient d'être citées, pour leurs divers apports. Mais nous sommes dans un essai de présentation très rapide...

¹¹ Cf. pour exemple le groupe Efigies (Association de jeunes chercheuses et chercheurs en Etudes Féministes, Genre et Sexualités), créée en 2003, et son site : www.efigies.org, ou le réseau « Genre en action » : cf. son très riche site : www.genreenaction.net, ou encore les « Cahiers du GEDISST » qui deviennent les « Cahiers du Genre » à partir de 1999.

¹² La question d'éventuellement créer un petit groupe de travail à Alger sur ce sujet a fait l'objet de plusieurs discussions avec quelques participantes potentielles.

Revenons à des définitions et explications plus pratiques....

I – SEXE ET GENRE

Définitions

Les différences qui existent entre les femmes et les hommes sont de nature biologique ET sociale.

Ces deux dimensions sont à prendre en considération.

Le « **sexe** » fait référence aux différences biologiques ; le « **genre** » fait référence aux différences sociales que TOUTES les sociétés **surajoutent** aux précédentes.

Le « **genre** » renvoie donc à la **construction sociale**, qui est historique, sociologique et culturelle, de ce que serait (ou doit être) une femme ou un homme, le féminin et le masculin. Cela se traduit par un ensemble de règles, de normes, de représentations...etc, qui sont attribuées à l'un ou l'autre sexe, le tout étant organisé selon un principe d'inégalité et de hiérarchie.

« Le genre est l'organisation sociale de la différence sexuelle. Il ne reflète pas la réalité biologique première, mais il construit le sens de cette réalité »¹³

EXEMPLES : 1) seules les femmes peuvent être enceintes et ce sont elles qui peuvent allaiter au sein : ceci tient à la physiologie du corps féminin →	MAIS elles ne sont pas les seules à pouvoir nourrir et s'occuper des enfants ⇨ Il n'y a pas de « gène » de l'éducation des enfants mais une répartition genrée des rôles entre mères et pères, filles et garçons.
2) Seuls les corps des hommes produisent des spermatozoïdes : Caractéristique physiologique →	MAIS cela n'a rien à voir avec le fait d'occuper très majoritairement les postes de décision ou d'exercer certains métiers considérés comme uniquement « masculins ».

Extrait d'un document de formation Béatrice Borghino

TOUTES les sociétés ont leur propre système de **différenciation** de genre. Et vu que c'est un système, il affecte et conditionne aussi bien les femmes que les hommes, de même que leurs interrelations, quel que soit le domaine considéré.

Le genre masculin ou féminin procède donc de la mise en place d'une **identité sociale** d'homme et de femme. Le genre, en quelque sorte est le « **sexe social** » d'une personne.

¹³ Joan W. Scott , « La Citoyenne paradoxale », Albin Michel, 1998

Il s'agit d'une **traduction sociale** des sexes biologiques, **par l'attribution** de tâches, fonctions, rôles, représentations, etc... propres à chaque sexe.

Nous sommes donc en face d'une **construction matérielle** et **symbolique** et d'un ensemble de règles, implicites et explicites, qui régissent les relations hommes/femmes en leur attribuant des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes.

Ce système sexué de répartition aboutit souvent à une série d'inégalités injustifiées entre les hommes et les femmes et il nous est inculqué dès la naissance.

Or, si nous disons « construction sociale », c'est pour signifier que tout cela n'a rien de « naturel » comme cela pourrait nous apparaître à première vue.

Et il me plaît de penser que si nous disons « construction sociale », cela signifie aussi qu'on peut travailler à une dé-construction, pour trouver un autre modèle, plus adapté à l'époque actuelle et aux demandes et réalités actuelles des femmes et des hommes, dans un cheminement vers un « *nouveau contrat social entre les sexes* », où « *Tous les hommes sont égaux... Même les femmes.* » !¹⁴

La perspective de genre a pour objet, comme vous le voyez, de **mettre à jour les éléments de la construction** de ces inégalités, en vue de les remettre en cause et de bâtir une autre réponse sociale, à savoir celle d'une **égalité de droit et de fait**, pour les femmes et pour les hommes, sachant qu'à chaque fois, ce sera le sexe discriminé qui devra faire l'objet de l'attention.

II VISIBILISATION

Poser les questions à partir de ce point de vue permet donc de **rendre visible** que la réalité sociale n'est **pas neutre**. Elle est vécue par des femmes et des hommes qui, du fait de la **répartition sexuelle du travail social**, sont affectés, assignés à tels rôles, telles fonctions, place, aliénation, images...etc.

Seule une analyse comparative et sexuée des rôles, des situations, des besoins... des femmes et des hommes nous semble à même de rendre compte de la façon dont les inégalités se construisent et se reproduisent et donc du « **où et comment** » il faut agir, que l'on soit élue-s, responsables ou technicien-ne-s d'une politique publique ou d'actions sur le terrain, ou tout simplement citoyen-ne-s.

C'est une approche qui part du postulat que l'on ne peut pas continuer de penser les individus comme s'ils étaient des « neutres » d'un point de vue sexué.

En effet ; avec cette *neutralisation* des effets des rapports sociaux, on occulte les mécanismes de fabrication des inégalités de genre.

Exemple : les droits à la retraite :

Hommes et femmes ont les **mêmes droits théoriques**: sauf que, vu le rapport social existant, les femmes ont des périodes en emploi plus courtes, elles sont moins bien payées et n'occupent pas les emplois les plus rémunérateurs (statistiquement parlant, cela est vrai partout dans le monde, y compris en Algérie¹⁵), on les retrouve très souvent dans le travail

¹⁴ Titre d'un livre d'Isabelle Alonso, 1990

¹⁵ Cf. El Watan, 9 mars 2005 : « Enquête sur les femmes et l'emploi. Des chiffres révélateurs » ; El Watan, 8 Août 2005 : « Emploi des femmes. L'injustice des salaires » ; El Watan, 8 mars 2006 : « Les femmes sévèrement

informel, ce sont elles qui vont s'arrêter plus souvent pour s'occuper des enfants ou des personnes dépendantes de la famille, qui abandonnent une activité pour suivre le conjoint, etc...

⇒ Arrivées à l'âge de la retraite, la différence des « droits » sera flagrante !

III – LE GENRE EST UN RAPPORT SOCIAL

Le genre masculin ou féminin ne font pas que définir deux pôles – ils les articulent – ils les construisent ensemble, en « résonance ». C'est pour cela que l'on parle de « rapport social de sexes ». L'un va avec l'autre et vice versa et ceci, dans un rapport **de hiérarchie et d'asymétrie**. Nous avons bien à faire à ce qui s'appelle un « système ».

Ce rapport inégal signifie que, dans les différentes sociétés, les rôles et les fonctions affectés au sexe masculin sont considérés comme supérieurs, comme de plus de valeur que ceux affectés aux femmes : (cf. « *la valeur différentielle des sexes* » de l'anthropologue Françoise Héritier¹⁶).

Exemple : le travail productif, qui a longtemps été celui des hommes, face au travail de la sphère domestique (non reconnu toujours, non payé et non pris en compte dans la richesse d'un pays).

Exemple : la sphère du monde public et politique (où on retrouve surtout des hommes) par rapport à la sphère privée.

Exemple : la non prise en compte, encore, de modes de garde adaptés en nombre et en qualité et le non partage du travail familial à l'interne des couples, qui fait que les femmes sont dans des contraintes complètement incompatibles avec une liberté pour le travail, la vie politique ou associative, la formation ... etc

Au delà de cette idée de hiérarchie, est posé alors le problème du rapport **aux pouvoirs** : l'organisation sociale des rapports de genre aboutit inmanquablement à ce que ce soit le genre masculin qui bénéficie le plus facilement de l'accès aux pouvoirs : pouvoir politique, pouvoir économique, pouvoir dans les différentes instances syndicales, sociales... etc.

De plus, il y a, bien que l'on ne s'en rende pas souvent compte, un **contrôle différencié sexuellement de l'accès aux ressources**, qu'elles soient matérielles ou symboliques : le temps – l'argent – le pouvoir – l'espace – l'information – la formation – le travail rémunéré – les moyens de transports – la mobilité – les loisirs même ... ne sont pas équitablement répartis entre les 2 sexes.

De même, ce rapport social hommes/femmes pose le problème du rapport à la liberté, aux libertés, aux possibles ouverts face à la vie, que vous soyez fille ou garçon :

« **Du possible, sinon j'étouffe !** » disait Rimbaud.

touchées par le chômage » ; idem dans les études réalisées à ce propos par le CRASC d'Oran ou le CREAD à Alger.

¹⁶ Terme apparu dans ses écrits pour la première fois en 1981, dans « *L'exercice de la parenté* », pour exprimer cette différence de valeur qu'elle rencontrait dans ses différentes enquêtes de terrain dans le monde.

On peut, en effet, penser l'horizon vers lequel nous voudrions aller en termes de *libertés égales*, pour les femmes comme pour les hommes, autrement dit aussi, une *égalité des possibles et des choix*.

En effet, l'approche en terme d'*égalité* est parfois questionnée et ceci selon différentes modalités¹⁷ : égalité par rapport à quoi ? A quel modèle ? L'unique modèle du dominant ? Le modèle que justement nous critiquons, bien souvent ? Est-ce toujours ce que l'on veut vraiment, même si, bien sûr, l'égalité en termes de droit - et de droits- semble évidente à beaucoup d'entre nous. Mais au delà des droits, n'est-ce pas d'autres façons de fonctionner, d'autres finalités, qui peuvent être recherchées et pas seulement de faire toujours « comme le dominant » ?

Mais cette question est complexe ; on ne peut pas en faire le tour en quelques lignes ; je m'arrêterai donc là.

IV – DISCRIMINATION DIRECTE / DISCRIMINATION INDIRECTE

Poser les éléments de l'analyse comme je viens de l'exposer, nous montre à quel point, plus que de discrimination directe, les femmes sont l'objet de très nombreuses discriminations indirectes (mais les hommes qui voudraient s'éloigner des schèmes et modèles de leur genre aussi...).

La discrimination directe dans ce domaine est celle qui fait que l'on vous refuse un service, un bien, une possibilité.... en raison de votre sexe :

Exemple : une jeune femme avec enfant par rapport à l'embauche : on craindra toujours que sa maternité/ parentalité soit un inconvénient pour l'employeur. Cette question n'est pas posée s'il s'agit d'un père.

Mais les discriminations sexuées **indirectes** sont bien plus insidieuses et pesantes : nous avons vu plus haut les effets de genre indirects qui aboutissent à des inégalités flagrantes en matière de retraite ou de pouvoirs, alors que le droit est, **lui**, égal, pour les deux sexes dans ces deux domaines.¹⁸

La discrimination indirecte résulte d'un **faisceau de faits** qui découlent de l'actuelle division sociale du travail entre les deux sexes.

Les discriminations indirectes sont relatives aux conséquences d'une **répartition inégalitaire** des charges et des possibles. Celle-ci va conditionner les chances à trouver un emploi, à participer à la vie publique, etc...

Il est intéressant de noter que **les discriminations touchent tout autant certains hommes** : ceux qui voudraient sortir des rôles, métiers, images..., etc, que l'on attribue à ce qui **doit** être le masculin. Le risque alors pour eux, bien souvent, est le risque de l'exclusion du monde des hommes. Nous sommes dans un « système », avons-nous dit plus haut.

¹⁷ J'exclue ici d'emblée les modalités qui ressortent d'un positionnement conservateur. Je pense plutôt au questionnement d'un Amartya Sen, par exemple dans « *Repenser l'inégalité* ».

¹⁸ En Algérie, la Constitution et le droit du travail notamment, postulent l'égalité **en droit** des Algériennes et des Algériens (bien que ça ne soit pas la même chose que l'égalité **dans les faits**, comme partout ailleurs dans le monde) ; il n'en est pas de même du droit de la famille.

Sur ce sujet aussi il y a de la place pour des actions :

Par exemple : des campagnes en direction des pères ont lieu pour essayer de faire émerger, et de légitimer, un discours social où l'éducation et le soin aux enfants apparaissent comme AUSSI du ressort des papas : cf. l'image dans **l'encadré n° 1** de cet article.

Autre exemple : une action positive en faveur des hommes concernant des professions liées à la garde des petits enfants a été lancée en Norvège. L'idée sous-jacente était que de nouveaux modèles de rôles masculins - où des hommes pouvaient aussi être en position de « soin » - auraient un impact positif sur la socialisation hommes/femmes des petits garçons et petites filles et donc sur l'évolution des normes de genre.

V- COMMENT FAIRE ? LA REPOSE DE L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT

Beaucoup serait à dire dans ce chapitre, de l'histoire de l'évolution des concepts à partir des années 60 à l'émergence, au fur et à mesure, d'outils d'intervention pratiques sur les terrains, en passant par les différents débats et enjeux qui traversent ce champ... Restons dans le cadre d'une introduction.

Retenons que continuer à traiter les sujets comme des **neutres** du point de vue de ce rapport social de genre aboutit à **reproduire** et **reconduire** les inégalités.

La perspective de genre permet, dans chaque situation, devant chaque action de terrain ou mise en place d'un dispositif, ou face à toute politique publique, de se demander systématiquement :

1°) A quelles réalités j'ai affaire, côté femmes et côté hommes ? Quelles sont les différences de conditions, de besoins, de problèmes (et/ou d'atouts), de pouvoirs, de ressources ... entre les deux publics, féminin et masculin, par rapport à mon projet de travail ?

⇒ Autrement dit, comment réaliser un **diagnostic sexué et genré** de la situation sur laquelle je me propose d'intervenir ?

Là, un certain nombre **d'outils opérationnels** peuvent me permettre d'y parvenir. Je vais juste en citer quelques uns pour en donner une idée et présenter quelques exemples :

⇒ Rechercher, utiliser (ou produire) des **statistiques sexuées** :

La **situation comparée** des femmes et des hommes dans différents domaines de la vie sociale, familiale et professionnelle, politique, etc... permet de visualiser, à un temps T, l'état d'une question, en vue de réfléchir à des actions à mettre en œuvre.

Ce travail peut être réalisé, soit à un niveau national, soit à un niveau plus local.

Exemple en France pour le niveau national : Les chiffres de l'égalité produit par l'INSEE¹⁹ pour le Service des droits des femmes et de l'égalité :

Thèmes traités :

- la parité et l'accès aux responsabilités dans différents domaines et secteurs
- l'égalité professionnelle
- l'accès aux droits et le respect de la dignité de la personne
- l'articulation des temps de vie

¹⁹ Institut national français de la statistique. Adresse internet où trouver cette brochure de 88 pages : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite/rubrique-technique/chiffre>

Nous allons en extraire quelques tableaux comparatifs qui en ressortent : cf. **les encadrés 2 à 4** ci annexés, correspondants à ces quatre thèmes.

⇒ **La division sexuée du travail** entre hommes et femmes et **la théorie des trois rôles** : autrement dit, **qui fait quoi** dans les **trois sphères** : du travail reproductif et familial, du travail productif et des activités communautaires/collectives.

Exemple d'application dans une approche territoriale en Algérie²⁰

Répartition des tâches selon le genre

Profil des activités	Femmes	Hommes
Activités reproductives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procréation ▪ Education et soins des enfants ▪ Tâches ménagères très contraignantes (minimum 5 repas par jour, pain et couscous préparé sur place) ▪ Collecte de bois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte de l'eau
Activités productives	<u>Agricoles (production animale et végétale):</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production animale : La traite 2 fois par jour, donner à manger au cheptel ▪ Au niveau des fermes : elle s'occupe du jardinage. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire paître le cheptel ▪ Vente et achat de cheptel
	<u>Transformation :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformation de la laine ▪ Transformation du lait ▪ Recyclage de l'emballage plastique ▪ Transformation du blé ▪ Transformation de dattes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tendre le cheptel ▪ Vente du produit fini
	<u>Artisanat : (sur commande, contraignante)</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tissage de : tapis, l'haf, hayek, panneaux pour la tente, kechabias, ▪ Couture de tenues (robes de la région) ▪ Fabrication de matelas ▪ Fabrication d'objets de décoration à base d'alfa 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat de la matière première ▪ Vente du produit fini
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rouler le couscous et le reste des pâtes à base de blé et d'orge, pour les fêtes et la 	

²⁰ Extrait de RAPPORT DE L'ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION, Ain Benkhellil 1^{ier} et 2 avril 2006, Naâma.

communautaires	consommation journalière. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrage d'un tissage ▪ Lavage et nettoyage du blé 	
----------------	--	--

⇒ **L'analyse de l'accès et du contrôle des ressources et des bénéfiques**, autrement dit : **qui** dispose de quelles ressources ? **Qui** contrôle l'accès à ces ressources et **qui** décide de l'affectation/ l'utilisation des bénéfiques de l'action ?
Même exemple en Algérie:

Accès et contrôle des ressources économiques ou productives

Ressources	Accès	Contrôle	Contrôle ou destination de la production et/ou du revenu
Cheptel	Ménage	Homme	Chef de famille
Jardins potagers (au niveau des fermes)	Femme	Femme	Femme
Arbres fruitiers	Homme	Homme	Homme
Forêts	Homme et Femmes accompagnées	Homme	Ménage
Eau	Homme	Homme	Ménage
Tissage	Femme	Femme	Autoconsommation + Homme
Laine	Homme et Femme	Homme + Femme	Autoconsommation + Homme
Lait et dérivés	Femme	Homme	Autoconsommation + Homme
Accès au crédit	Homme / Femme	Homme	Homme/ Femme
Marché	Homme, garçons, femmes âgées, petites filles	Homme	Ménage
Emploi (extérieur)	Homme, Femmes chef de ménage, jeunes (garçons + filles)	Homme	Ménage + Homme Elles mêmes

Accès et contrôle des bénéfiques

Bénéfices	Accès	Contrôle
Revenus externes (argent)	Homme	Homme
Nourriture	Ménage	Belle mère
Vêtements	Homme/ Garçon	Homme
Logement	Famille	Famille

Education et formation	Sédentaire : Garçons et Filles Nomades : Rarement les garçons	Homme
Santé	Ménage	Homme
Bijoux en or	Femme	Homme

Autre ressource : la propriété : exemple dans un douar marocain²¹

6.2 Système de propriété, d'accès et de contrôle

Tableau n° 3 : Système de propriété selon le genre

Type de propriété	Homme	Jeune hommes	Femme	Jeune fille
Propriété matérielle :				
Terre	*		*	
Bétail	*		*	
Bijoux			*	*
Baraque	*			
Equipements de la baraque			*	
Propriété symbolique :				
Savoir	*	*	*	*
savoir faire		*	*	*
savoir être			*	*

Source : Enquête

⇒ **Le système de prise de décision** dans le groupe considéré : **qui décide de quoi ?**
Même exemple marocain :

Tableau n°5 : Prise de décision selon le genre

Sujet de décision	Le % de décision de l'homme	Le% de décision de la femme	Autres personnes	Le degré De concertation avec le conjoint
Education des filles	80%	20%		100%
Education des garçons	80%	20%		100%
Travail de la jeune fille	100%	0%		100%
Travail de la femme	100%	0%		100%
Mariage des filles	50%	25%	L'intéressée 25%	100%
Mariage des garçons			L'intéressé 100%	100%
Achat et vente d'équipements	50%	50%		80%
Achat des vêtements	20%	80%		50%
Vente ou achat de patrimoine				
Bétail	100%	0%		100%
Terre	100%	0%		100%
Bijoux	50%	50%		100%
Visite des proches	100%	0%		100%

Source : Enquête

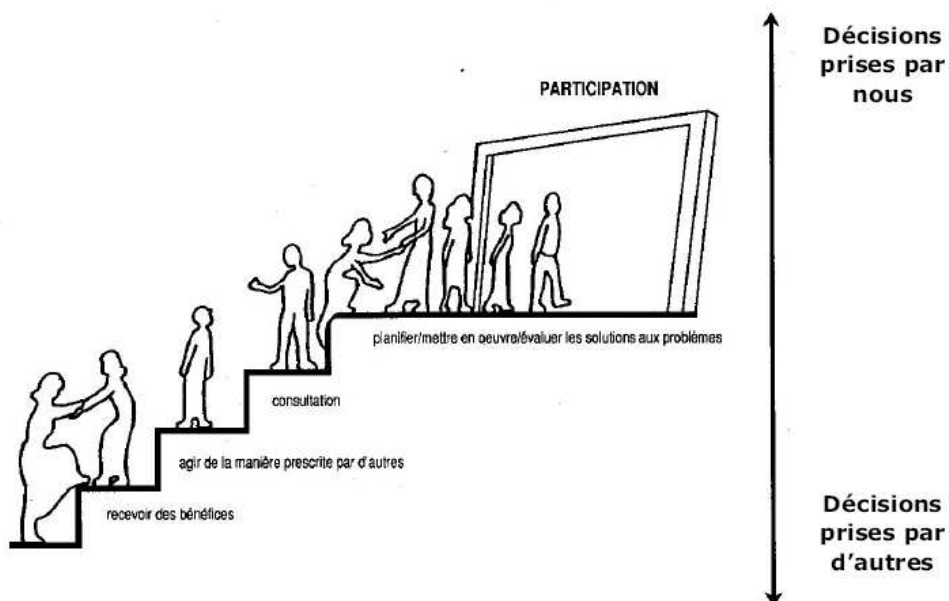
²¹Extrait de : Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb, rencontre de Mars 2006 à Rabat. Article de Fatima Zahid, Analyse de genre dans un bidonville (douar de Bougrâa).

2 °) **Après le diagnostic** (il peut être complété par d'autres outils de travail selon ce qui est nécessaire, vue l'action à mener), l'idée est de se demander comment parvenir à réaliser le projet que l'on a prévu en tenant compte de ce que l'on a comme éléments d'analyse genrée de la situation par rapport aux objectifs visés. Comment cheminer vers le fait d'ouvrir les horizons du possible et diminuer les inégalités tenant au système de genre ? Comment participer à une atténuation de la différenciation sexuée créée par le milieu ? (je re-précise que ce sont **toutes** les sociétés et **tous** les groupes sociaux qui sont concernés, même si c'est avec des variantes).

3°) **Un incontournable de la démarche** : les niveaux de **participation** des personnes à qui l'on s'adresse et la recherche de leur « **empowerment** ».

Le schéma ci-dessous en dit plus que beaucoup de mots : il y a plusieurs façons de considérer la place à donner au public concerné par l'action, de la plus petite (la plus basse marche de l'escalier) à la plus forte participation.

Tableau 5
Niveaux de participation



Source : CCCI, MATCH, AQOCI, 1991 : 43.

Adapté d'un schéma de Nancy Bergau et reproduit dans Coady International Institute (1989).

L'approche genre et développement se veut du côté de **la plus grande autonomie possible** des personnes et donc vers le haut de l'escalier, autant que faire se peut. Les situations

concrètes de terrain et les possibilités et contextes ne sont pas identiques à chaque fois, donc on ne peut pas toujours faire le maximum, mais il faut se poser la question de la participation du public et celle de son « empowerment ».

Qu'est-ce encore que ce dernier mot barbare ?

C'est un mot anglais, assez intraduisible en français si on veut lui conserver toutes ses facettes de sens, si bien que pas mal d'intervenantes, dont je suis, ont décidé de le garder comme tel et de l'expliquer²².

En gros²³, et très synthétiquement parlant, on pourrait dire que l'empowerment :

- ↳ est un processus
 - ↳ qui concerne aussi bien le niveau individuel des personnes que le niveau de leur organisation collective
 - ↳ qui comporte plusieurs dimensions, à savoir :
 - le renforcement de **l'estime et de la confiance en soi**, ainsi que de la capacité à choisir des orientations pour sa vie
- ET, d'autre part,
- liée au **pouvoir collectif**, la possibilité de faire changer les rapports collectifs de genre dans les différentes sphères: économique, politique, juridique et socioculturelle.
- ↳ L'empowerment est vu comme une construction identitaire dynamique (= **les choses ne sont pas figées une fois pour toutes**).

Pour Amartya Sen (économiste indien), « **choisir sa vie** » (pour 1 personne ou un groupe) est un des facteurs déterminants du **bien être**.

VI- CONCLUSION : Les pensées et réflexions sur comment on peut penser l'égalité/inégalité des femmes et des hommes ont une histoire.....et pas qu'en Europe.

Ce projet de cheminement vers plus d'égalité dans les droits et dans les possibles de TOUS les êtres humains d'une société, qu'ils soient femmes ou hommes, concerne TOUTES les sociétés, me semble-t-il. Dans de nombreux endroits du monde - avec éventuellement des approches différentes - cette question est posée, et parfois depuis longtemps.

Pour rester centré-e-s sur le Maghreb et les pays de culture musulmane, outre le grand nombre et la variété des associations de femmes, nous savons qu'il y a eu - et qu'il y a - un corpus important de textes, d'auteurs et d'auteures, arabophones ou pas, et de références, montrant que ce questionnement a existé dans divers pays de la zone moyen-orientale et maghrébine du monde.

Je ne prendrai qu'un exemple - ce sujet n'étant pas ma spécialité - ce sera l'ouvrage de Tahar Haddad (1898-1935) : « *Notre femme, la législation islamique et la société* », écrit en 1929-1930, dans la mesure où il a été réédité il y a quelques années en Algérie²⁴.

²² Bâti sur la racine anglaise « **power** » ; ce mot peut se traduire avec plusieurs nuances ⇨ 1°/ pouvoir, 2°/ faculté, talent, capacité, 3°/ vigueur, force, 4°/ puissance, 5°/ influence, autorité (cf. le dictionnaire Harrap's Shorter).

²³ Un bon document, bien qu'assez complexe, existe sur ce sujet : Guide méthodologique de la Commission Belge Femmes et Développement, Bruxelles, Juin 2007. Nous allons en tirer quelques éléments.

²⁴ En 2005, par les éditions ANEP.

Ce penseur parle d'émancipation féminine , d'égalité dans tous les domaines ²⁵ et déclare par exemple : « *S'il est vrai que la religion musulmane avait énoncé [...] l'existence d'une différence entre l'homme et la femme dans des cas bien précis, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne rejette point le principe de l'égalité sociale entre les deux sexes chaque fois que les conditions s'y apprêtent avec l'évolution du temps*²⁶ ».

Béatrice Borghino, Janvier 2009
Intervenante en approche intégrée de genre
France et Algérie

²⁵ Du moins dans la traduction en français qui nous est donnée à lire.

²⁶ Dans la partie consacrée à l'héritage et c'est de celui-ci qu'il parle (p. 35).